

CENTRE DE VACCINATION BRIE - COMTE - ROBERT



La stratégie vaccinale, arrêtée par le ministre des Solidarités et de la Santé vise à déterminer les personnes prioritaires à la vaccination, en fonction des enjeux de santé publique et de l'arrivée progressive des doses de vaccins.

Qui peut se faire vacciner ?

Pour la phase 1 (Décembre 2020) :

- Les personnes âgées résidant en établissements (par exemple EHPAD et USLD),
- Les professionnels y exerçant et présentant un risque élevé (âge supérieur à 50 ans, pathologies).

Pour la phase 2 - Dès le 18 janvier 2021

**Les personnes âgées de 75 ans et plus,
puis les personnes âgées de plus de 65 ans et atteintes de pathologies,
ainsi que les professionnels de santé
et du médico-social de plus de 50 ans et atteints de pathologies.**

Phase 3 (Printemps 2021) :

Les autres tranches de la population susceptibles d'être infectées et non ciblées antérieurement.
Les phases 4 et 5 permettront d'ouvrir largement la vaccination aux plus de 18 ans sans comorbidités.

Où puis-je me faire vacciner ?

Vous pouvez vous faire vacciner dans le centre de vaccination de votre choix.

Attention : la prise d'un rendez-vous est néanmoins obligatoire :

- Soit par internet www.sante.fr OU www.doctolib.fr
- Soit par téléphone 0800 009 110 OU 01.60.62.61.48



**Pour Brie-Comte-Robert
Hôpital gériatrique
17 rue Petit de Beauverger
77170 Brie-Comte-Robert**

*Pour tout complément d'information au sujet de la vaccination,
vous pouvez contacter votre médecin traitant. Le CCAS de votre commune
peut vous aider si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches.*